

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

À partir du 1^{er} avril

Merci de vous présenter en mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille : page de l'enfant et page des parents
- les pages vaccins du carnet de santé
- un justificatif de domicile
(facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer)

Vous serez ensuite contactés par la directrice.

